

Dicastère Recherche et Innovation
Isabelle Lucas, Cheffe de projet Open science

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

ROYAL SOCIETY OF CHEMISTRY (RSC) CONTRAT

2024-2026

Contenu du contrat

Le contrat Read&Publish a été signé en 2024 entre le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (CSAL) et la Royal Society of Chemistry. Il comprend l'abonnement à toutes les revues payantes et la publication en Open Access illimitée dans toutes les revues Hybrid OA de l'éditeur.

Volet « Publish »

- Les membres des HES suisses peuvent publier dans toutes les [revues Hybrid OA](#) de la Royal Society of Chemistry, les frais (APC) sont entièrement couverts par l'accord. Le **nombre d'articles publiés est illimité**.
- Les membres des HES suisses peuvent publier dans toutes les [revues « full Gold OA »](#) de la Royal Society of Chemistry en bénéficiant de 15% de rabais sur les APC.
- La Royal Society of Chemistry propose également [une revue Diamond OA](#), dans laquelle aucun APC n'est à payer.

Volet « Read »

- Accès à [toutes les revues courantes](#) accessibles depuis 2008, ainsi qu'aux [archives des revues arrêtées](#).

DUREE DU CONTRAT

Janvier 2024 à décembre 2026 (3 ans).

La **date d'acceptation** d'un article fait foi pour la prise en charge dans le cadre de cet accord.

TITRES INCLUS DANS LE VOLET PUBLISH

Le lien ci-dessous permet de consulter les revues Hybrid OA incluses dans l'accord, soit celles dans lesquelles l'auteur-e ne paiera pas les frais de publications. [Liste des revues incluses téléchargeable sur le site du consortium](#).

AUTEUR ELIGIBLE

Pour pouvoir bénéficier de l'accord, l'auteur-e doit être affilié-e à une haute école suisse partie prenante de l'accord. Dans le cas d'un article publié par plusieurs auteur-e-s, c'est le

« [corresponding author](#) » de l'équipe qui doit être affilié à une institution suisse partie prenante de l'accord pour pouvoir en bénéficier. L'authentification de l'institution de l'auteur-e se fait **sur la base de son adresse mail**. Il est donc très important que les auteur-e-s s'enregistrent avec le mail de leur école.

LICENCE CREATIVE COMMONS

Choix entre CC BY or CC BY-NC, le CC BY étant proposé par défaut.

Nous conseillons d'utiliser la licence CC BY. Le FNS recommande cette licence qui est la plus étendue. Vos lecteurs pourront ainsi distribuer et/ou modifier votre article, même à des fins commerciales.

LIENS

- [Revue concernées pour la publication en OA](#)
- [Workflow de publication](#)
- [Page du consortium sur l'accord](#)
- [Page de la RSC sur l'accord](#)